

Réunion du GRSE

27 novembre 2017

PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 3 de Normandie 2017-2021



**SANTÉ & ENVIRONNEMENT
TOUS ACTEURS!**

*Plan Régional Santé Environnement
de Normandie (PRSE 3) 2017-2021*



PROJET



- 1. Présentation du projet de Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) de Normandie**
- 2. Quelles mises en œuvre opérationnelles et territoriales des priorités du PRSE3 ?**
Exemples d'actions
- 3. Modalités d'animation et de suivi du PRSE 3**



1- PRÉSENTATION DU PROJET DE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PRSE3) DE NORMANDIE

1- PRSE3 de Normandie: élaboration et priorités d'actions

Mme Nathalie LUCAS, chargée de mission prévention en santé environnement, ARS

Mme Pascale GONDEAUX, chargée de mission qualité de l'air, DREAL

2- Actions de réduction des produits phytosanitaires en Normandie

Mme Florence BALKE, cheffe de projet ECOPHYTO II, DRAAF

CONTEXTE - METHODOLOGIE DE TRAVAIL



Déclinaison du Plan National :

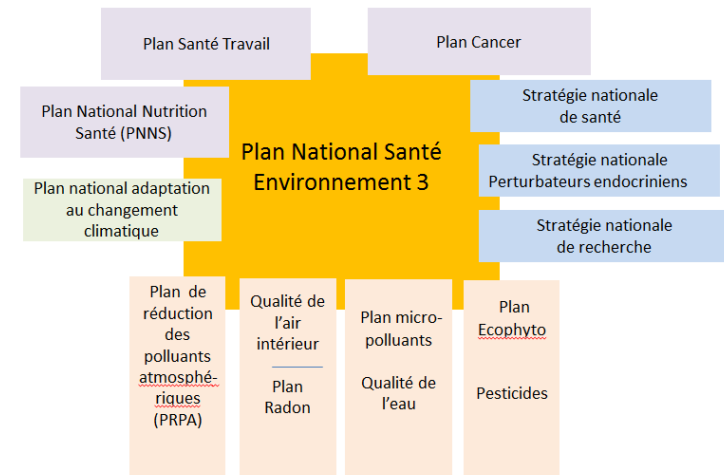
- 4 catégories d'enjeux et 104 actions
- Un plan au croisement des politiques publiques
- Confortée par la stratégie nationale de santé

Prise en compte des enseignements des PRSE2:

- Ancrage territorial
- Valorisation des actions, accompagnement et soutien des initiatives locales
- Cohérence avec les autres plans ou démarches
- Partenariats à développer

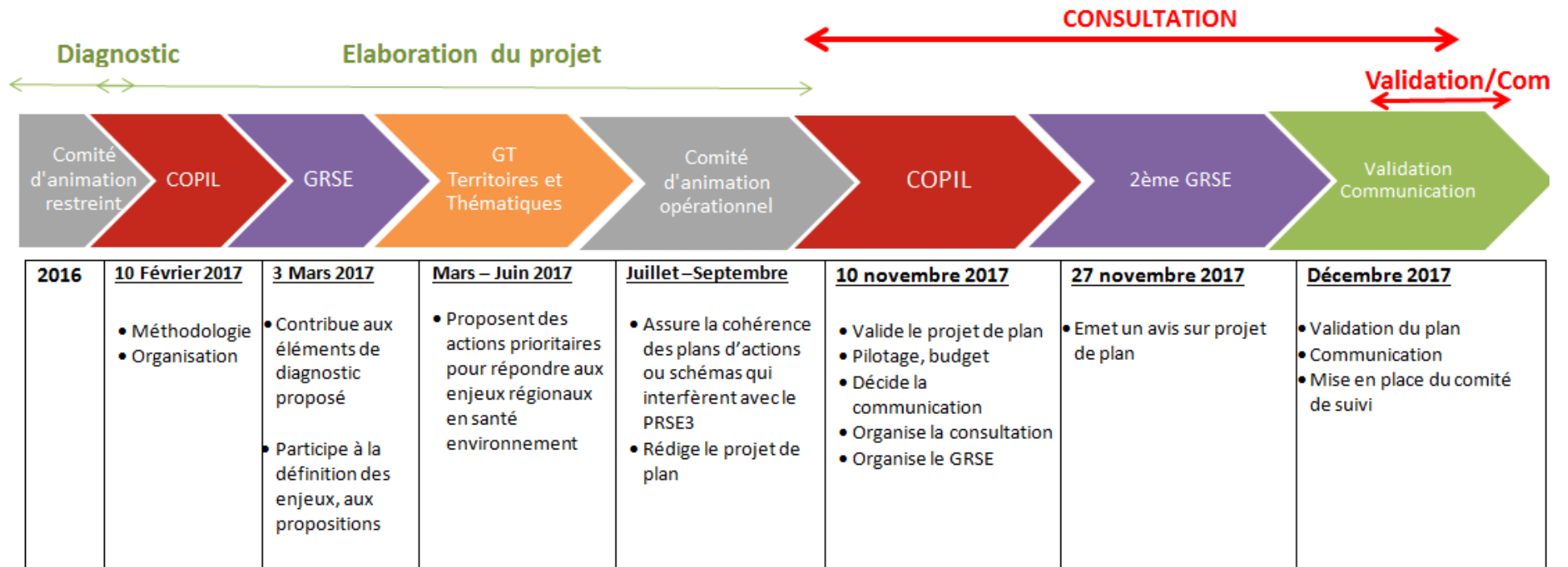
Trois exigences pour le PRSE3 :

- **Un ancrage territorial** dès l'élaboration
- **Un plan complémentaire et cohérent** avec les autres plans dans le domaine de la santé publique, de l'environnement
- **Un plan réaliste, opérationnel** avec un nombre adapté d'actions pertinentes évaluables au plan local et qui pourront être réalisées d'ici 2021





ELABORATION DU PLAN RÉGIONAL PROCESSUS - CALENDRIER





2- ÉTAT DES LIEUX

Les problématiques et enjeux



FAITS MARQUANTS

SANTÉ

- Surmortalité avant 65 ans (3^{ème} région la plus touchée)
- Nombre élevé de cancers : bronches, poumon, plèvre et peau
- Pathologies respiratoires et allergies en hausse
- Maladies de l'appareil circulatoire (3^{ème} région la plus touchée)
- Obésité

ENVIRONNEMENT

- Etalement urbain marqué
- Dépassement de valeurs limites réglementaires de qualité de l'air
- Déplacement en voiture majoritaire
- Utilisation des pesticides en hausse
- Dégradation des ressources d'eaux souterraines et superficielles
- Apparition d'espèces nuisibles à la santé
- Habitat ancien
- Potentiel radon dans l'Ouest de la région

ENJEUX

- Aménagement et environnement favorable à la santé
- Mobilités actives
- Réduction des pesticides
- Protection de la ressource en eau
- Sécurisation des systèmes d'alimentation en eau potable
- Lutte contre les espèces invasives et les pollens allergisants



REFLEXIONS EN GROUPES DE TRAVAIL: concertation, cohérence renforcée

ELABORATION DU PRSE 3

**9 Groupes de travail
18 réunions
350 personnes associées**

GROUPES THEMATIQUES



Initiatives et priorités des territoires

GROUPES TERRITORIAUX

Renforcer les dynamiques locales et Agir pour un environnement favorable à la santé



Priorités PNSE3 déclinables

PLAN D' ACTIONS SANTÉ ENVIRONNEMENT



SANTÉ & ENVIRONNEMENT TOUS ACTEURS

LES PRIORITES DU PRSE 3

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE ET LITTORALES

- 1 Protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine
- 2 Améliorer la sécurité sanitaire de l'eau distribuée
- 3 Améliorer la qualité des eaux de baignade et du littoral



LIMITER L'EXPOSITION À LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ET AUX ESPÈCES NUISIBLES À LA SANTÉ HUMAINE

- 1 Améliorer la qualité de l'air extérieur et limiter son impact sur la santé
- 2 Prévenir les effets sanitaires liés aux espèces animales et végétales nuisibles à la santé humaine
- 3 Renforcer la connaissance et l'information et réduire l'exposition des populations aux sols pollués
- 4 Améliorer la connaissance et réduire l'exposition des populations aux bruit et champs électromagnétiques



AGIR LOCALEMENT POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ POUR TOUS

- 1 Aménager un environnement et un cadre de vie favorable à la santé
- 2 Adopter des modes de vie et des comportements respectueux de l'environnement et favorables à la santé
- 3 Faciliter les démarches locales et participatives



AGIR POUR DES BÂTIMENTS ET UN HABITAT SAINS

- 1 Réduire les risques pour la santé liés à l'environnement intérieur dans les bâtiments existants
- 2 Promouvoir un logement et des environnements intérieurs favorables à la santé dans les constructions neuves et les rénovations
- 3 Prévenir les expositions des publics sensibles à l'environnement intérieur



MIEUX OBSERVER, FORMER ET INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

- 1 Développer l'observation pour agir au niveau local et en faciliter l'accès
- 2 Renforcer les compétences en santé environnement des décideurs, acteurs au niveau local et des professionnels de santé
- 3 Faciliter l'information des citoyens - Renforcer l'information, la formation et l'éducation des publics sensibles





AXE TERRITORIAL

AGIR LOCALEMENT POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE POUR TOUS

AGIR LOCALEMENT
POUR UN
ENVIRONNEMENT
FAVORABLE A LA
SANTE POUR TOUS

"Les villes et les intercommunalités sont des acteurs essentiels et pertinents pour agir dans l'ensemble du domaine santé environnement."

14

1.

AMÉNAGER
UN ENVIRONNEMENT
ET UN CADRE DE VIE
FAVORABLE À LA SANTÉ

2.

ADOPTER
DES MODES DE VIE ET
DES COMPORTEMENTS
RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT ET
FAVORABLES À LA SANTÉ

3.

FACILITER
LES DÉMARCHES LOCALES
ET PARTICIPATIVES



1- Aménager un environnement et un cadre de vie favorable à la santé

OBJECTIFS

EXEMPLES D'ACTIONS

PILOTES & ACTEURS

1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION.

- Réaliser un diagnostic de territoire (besoins, atouts, fragilités) partagé avec les acteurs locaux et représentants des populations, en amont des projets d'aménagement.
- Mettre en place et faire connaître les mesures de protection de la ressource en eau, en priorité des bassins d'alimentation des captages d'eau destinée à la consommation humaine.
- Aménager l'espace public pour répondre aux besoins et usages des populations, améliorer le cadre de vie et accessibles à tous: signalétique, mobiliers urbains, accès aux services, ambiance urbaine et esthétiques, éclairage et sécurité.
- Lutter contre l'étalement urbain pour limiter les déplacements dans le cadre des PLUI.
- Identifier et développer les zones de "nature en ville", préserver les zones de biodiversité dans les documents de planification.
- Expérimenter les démarches d'évaluation d'impact en santé (EIS) dans les projets d'aménagement.

PUBLIC(S) : population
PILOTES : collectivités, acteurs locaux
PARTENAIRES : à définir selon l'action engagée

2 RÉDUIRE LES EXPOSITIONS ET LES NUISANCES POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE.

- Construire ou réhabiliter un bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustiques, matériaux sains...) pour lutter contre le bruit, les îlots de chaleur, réduire les besoins énergétiques.
- Mettre en œuvre les plans et actions de réduction des expositions liées aux déplacements (air, bruit...).
- Étendre la démarche "Zéro phyto" à tous usages, tous espaces publics par les collectivités et sensibiliser les jardiniers et particuliers.
- Réduire la production de déchets au niveau local (tri, recyclage, compostage, redevance incitative...).

PUBLIC(S) : population
PILOTES : collectivités, acteurs locaux
PARTENAIRES : à définir selon l'action engagée

3 DÉVELOPPER LES AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ ET AUX MOBILITÉS ACTIVES.

- Développer les aménagements et/ou infrastructures pour les mobilités actives : parkings relais (pôle multimodal), liaisons douces et voies partagées : vélos, piétons, cavaliers...
- Planifier un réseau de pistes cyclables à l'échelle des EPCI dans le cadre des PLUI. Mettre en place un fléchage ou signalétique pour les cyclistes sans création d'infrastructures supplémentaires (voies vertes...).
- Mettre en œuvre les Plans de Déplacements Urbains.
- Aménager les espaces publics pour tous en favorisant plusieurs activités: promenade, jeux, détente, activité physique, pédagogique (biodiversité, préservation ressource), mise en valeur du patrimoine.

PUBLIC(S) : population
PILOTES : collectivités, acteurs locaux
PARTENAIRES : à définir selon l'action engagée



2- Adopter des modes de vie et des comportements respectueux de l'environnement et favorables à la santé

OBJECTIFS



EXEMPLES D' ACTIONS



PILOTES & ACTEURS

1 DÉVELOPPER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAIN ET LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

- Développer des filières d'approvisionnement production-distribution en agriculture locale raisonnée, bio, les faire connaître :
 - identifier les potentiels à l'échelle locale (diagnostic),
 - mettre en place des partenariats de distribution (producteurs - acheteurs) avec les établissements publics (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...), secteur privé et entreprises,
 - intégrer les filières dans les politiques d'achat (clauses spécifiques dans les marchés publics).
- Développer l'offre de restauration en bio et/ou locale dans les cantines (marchés publics, plate forme d'achat et mise en relation producteurs/acheteurs).
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (information, achat en vrac...).
- Promouvoir la culture de fruits et légumes chez les particuliers disposant d'un jardin.
- Mettre en place des jardins partagés des potagers pédagogiques démonstratifs avec les services espaces verts ou associations.

PUBLIC(S) : population, professionnels

PILOTES : collectivités, acteurs locaux

PARTENAIRES : DRAAE Région, CRA, Agriobio, Interbio, REGAL, GRAINE, URCPiE

2 ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES ET MÉTHODES ALTERNATIVES POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN.

- Valoriser et faire connaître les bonnes pratiques, dispositifs existants et les démarches locales.
- Modifier les cahiers des charges des marchés publics pour favoriser les produits respectueux de l'environnement et de la santé, limiter les déchets.
- Créer, animer un réseau d'ambassadeurs du "Mieux cultiver - Mieux consommer" avec des collectivités et structures locales pour informer, accompagner
- Sensibiliser les professionnels et le grand public à consommer des produits locaux, de saison et favoriser les circuits courts (marchés, comité d'entreprises...).
- Sensibiliser aux mobilités durables et actives avec les acteurs de l'éco mobilité, associations du territoire (jeunesse, sport, environnement) : création de relais locaux, accompagnement...
- Identifier les dispositifs existants, développer des modes de déplacements collectifs vers les établissements scolaires: pédibus, carapattes, vélo...
- Identifier auprès d'habitants des "foyers témoins" volontaires, mettre en place des ateliers pédagogiques sur les enjeux de santé en lien avec l'environnement (air intérieur, économie d'énergie, réduction des déchets, alimentation de proximité, modes de déplacements...).

PUBLIC(S) : population, professionnels

PILOTES : collectivités, acteurs locaux

PARTENAIRES : ARS, DREAL, Région, DRAAE REGAL, GRAINE, URCPiE



3- Faciliter les démarches locales et participatives





AXE TRANSVERSAL

MIEUX OBSERVER, FORMER ET INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

MIEUX OBSERVER,
FORMER ET INFORMER
POUR AGIR ENSEMBLE
POUR UN
ENVIRONNEMENT
SAIN

"Pour agir efficacement dans les territoires et faire évoluer les pratiques, les modes de vie, l'observation, la formation et l'information sont des clés d'actions essentielles."

1.
DÉVELOPPER
L'OBSERVATION POUR AGIR
AU NIVEAU LOCAL ET
EN FACILITER L'ACCÈS

2.
RENFORCER
LES COMPÉTENCES DES
DÉCIDEURS, DES ACTEURS
AU NIVEAU LOCAL ET DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

3.
FACILITER
L'INFORMATION DES
CITOYENS. RENFORCER
L'INFORMATION, LA
FORMATION ET L'ÉDUCATION
DES PUBLICS SENSIBLES



AXE THÉMATIQUE EAUX ET LITTORAL

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ET LITTORALES

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DES
EAUX DESTINÉES À
LA CONSOMMATION
HUMAINE ET
LITTORALES

"Les objectifs prioritaires visent à accompagner les collectivités dans la protection de la ressource, la sécurisation des systèmes d'alimentation en eau potable et l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et du littoral."

1.
PROTÉGER
LA RESSOURCE EN
EAU DESTINÉE À LA
CONSOMMATION HUMAINE

2.
AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ SANITAIRE
DE L'EAU DISTRIBUÉE

3.
AMÉLIORER
LA QUALITÉ DES EAUX DE
BAIGNADE ET DU LITTORAL



AXE THÉMATIQUE HABITAT

AGIR POUR DES BÂTIMENTS ET UN HABITAT SAIN

**AGIR POUR
DES BÂTIMENTS
ET UN HABITAT
SAINS**

“Dans des situations extrêmes d'habitats très dégradés, l'environnement intérieur peut porter directement atteinte à la santé physique et psychique des occupants.”

1.

RÉDUIRE
LES RISQUES POUR
LA SANTÉ LIÉS À
L'ENVIRONNEMENT
INTÉRIEUR DANS LES
BÂTIMENTS EXISTANTS

2.

PROMOUVOIR
UN LOGEMENT ET
DES ENVIRONNEMENTS
INTÉRIEURS FAVORABLES À
LA SANTÉ DANS LES
CONSTRUCTIONS NEUVES
ET LES RÉNOVATIONS

3.

PRÉVENIR
LES EXPOSITIONS DES
PUBLICS SENSIBLES
À L'ENVIRONNEMENT
INTÉRIEUR



AXE THÉMATIQUE ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

Limiter l'exposition à la pollution de l'environnement extérieur et aux espèces nuisibles à la santé humaine

LIMITER L'EXPOSITION À LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ET AUX ESPÈCES NUISIBLES À LA SANTÉ HUMAINE

"L'évolution des modes de vie et des comportements, et, dans un autre registre, les prémices des conséquences du changement climatique sont à l'origine de nouveaux risques qu'il est nécessaire de prendre en compte."

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. | 2. |
| AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET LIMITER SON IMPACT SUR LA SANTÉ | PRÉVENIR LES EFFETS SANITAIRES LIÉS AUX ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES NUISIBLES À LA SANTÉ HUMAINE |
| 3. | 4. |
| RENFORCER LA CONNAISSANCE ET L'INFORMATION ET RÉDUIRE L'EXPOSITION DES POPULATIONS AUX SOLS POLLUÉS | AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET RÉDUIRE L'EXPOSITION DES POPULATIONS AUX BRUIT ET CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES |



PHASE DE CONSULTATION VALIDATION MISE EN ŒUVRE DU PLAN

- **Consultation du projet**
 - 5 CODERST
 - 7 Conseils territoriaux de santé et la CRSA
- **Consultation du public**
- **Approbation** par Mme la Préfète, M. le Président de Région et Mme la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé



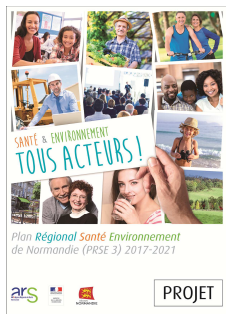
Actions de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en Normandie :

Déclinaison régionale du plan Ecophyto





Echange avec la salle



Quelles mises en œuvre opérationnelles et territoriales des priorités du PRSE3 ?

Exemples d'actions

1- Sensibiliser aux enjeux de santé liés à l'environnement et accompagner pour une évolution des comportements dès le plus jeune âge

Mme Emmanuelle PRUNEAUD, Directrice du GRAINE Normandie

Mme Genièvre FRANÇOIS, Coordinatrice URCPIE

2- Démarches transversales intégrant les enjeux d'environnement, de santé et de développement cohérent d'un territoire

M. Laurent PIEN, vice-président en charge du pôle Environnement et Ingénierie, Saint-Lô Agglo

M. Michel DUMAINE, vice-Président en charge de la Cohésion sociale, Flers Agglo

3- Accompagner les collectivités et les acteurs pour un environnement favorable à la santé

M. François BELLOUARD, Directeur adjoint, DDTM de Seine Maritime



Modalités d'animation et de suivi du PRSE 3

M. Nicolas HESSE, Secrétaire Général aux Affaires Régionales

- Responsabilité des pilotes de chaque action en lien avec partenaires et acteurs relais
- Animation du plan par un comité opérationnel d'animation
- Pilotage du plan par réunion régulière du COPIL élargi
Réunion 15 mars et octobre 2018
- Information du GRSE à mi parcours et pour bilan
- Information régulière des partenaires et acteurs des territoires